

Image not found or type unknown



prescription trentenaire

Par **Baldi**, le **10/05/2021** à **19:34**

bonjour Mme. Mr.

La mairie d'une commune peut elle revendiquer la propriété d'un terrain mitoyen a un bâtiment ayant une porte cochere de 3m de large ouvrant sur le dit terrain, qui a été rattaché au bâtiment, lors du remaniement cadastral de 1965... procédure introduite par la mairie en mars 2003.... celle ci est loin au delà des 30 ans de prescriptioncette règle s'applique t'elle dans ce cas...??

merci pour la réponse... cordialement... JcB.